

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois février à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Etaient présents : M. Claude PETIT, Mme Christine CHARLOT, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, M. Didier DUVAL, adjoints.

M. Sylvain CHARLOT, Mme Margaret CHEVALIER, Mme Nicole JUBERT, Mme Isabelle LE GUELLEC, Mme Marion LELOUP, Mme Bigué THÉBAULT, M. Benoist VAILLOT, Mme Nathalie BESNARD, M. Nicolas DUFORT, M. Pierre MÉLIAND, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Virginie MACÉ, adjoint (ayant donné pouvoir à Mme Christine CHARLOT), Mme Véronique FERMÉ, conseillère municipale déléguée (ayant donné pouvoir à M. Claude PETIT), M. Frédéric TAVERNIER, conseiller municipal délégué (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), M. Laurent BÉNARD, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Benoist VAILLOT), M. Emmanuel HERBET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Annie LELOUP), Mme Virginie PÉRIERS, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Didier DUVAL), Mme Claire CANARD, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Nathalie BESNARD), Marie-Christine CASTEL, M. Didier PONTY, conseillers municipaux.

Absente non excusée : Mme Odile CADINOT, conseillère municipale.

Secrétaire de séance : Mme Margaret CHEVALIER, conseillère municipale.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017 est adopté à la majorité (2 abstentions : Mme BESNARD et M. DUFORT car absents à cette séance).

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018 sera adopté à la prochaine séance.

Arrivée de Mme Marion LELOUP.

M. le Maire rend ensuite compte des décisions qu'il a prises au titre des délégations du conseil municipal, dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et des arrêtés municipaux :

N° D'ORDRE	DATE	OBJET	Fournisseur	Montant TTC
40 cette décision n'a pas été donnée à la précédente RCM	14/12/17	Avenant n°2 marché chantier insertion	DUMONT ARCHITECTE	9 406.25 HT
1	21/02/18	Demande subvention auprès de la Préfecture (DETR) pour columbarium 24 places	PF MARBRERIE LAMY	13 900.00 €
2	21/02/18	Demande subvention auprès de la Préfecture (DETR) pour la vidéoprotection 1 caméra rue Ruissel et rue Louis Pasteur	BOUYGUES	12 718.68 €
N°18.32	21/02/18	Arrêté « transfert de crédits 2018 section investissement, du chapitre 020 « dépenses imprévues d'investissement » vers l'article 2158 « autres installations, matériel et outillage »	/	2 908.01€

CULTURE – CONSERVATOIRE DU VAL DE SEINE – ADHESION DES COMMUNES DE YAINVILLE ET LE TRAIT A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018 – ADOPTION DU PRINCIPE :

Rapporteur : M. Jean DELALANDRE

Par arrêté préfectoral du 20 décembre 2017, il a été mis fin à l'exercice des compétences du SITY et au 31 décembre 2017, ce dernier est retiré du périmètre du syndicat mixte de gestion et de fonctionnement du conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse du Val de Seine.

Ce retrait n'entraînant pas l'adhésion des communes membres du Sity (Syndicat Intercommunal Le Trait-Yainville), les communes de Yainville et de Le Trait ont demandé leur adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018, par délibérations en annexes.

Considérant l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2017 mettant fin à l'exercice des compétences du SITY au 31 décembre 2017,

Considérant la délibération du 10 janvier 2018 de la commune de Yainville demandant son adhésion au syndicat mixte de gestion et de fonctionnement du conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse du Val de Seine à compter du 1^{er} janvier 2018,

Considérant la délibération du 29 janvier 2018 de la commune de Le Trait demandant son adhésion au syndicat mixte de gestion et de fonctionnement du conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse du Val de Seine à compter du 1^{er} janvier 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

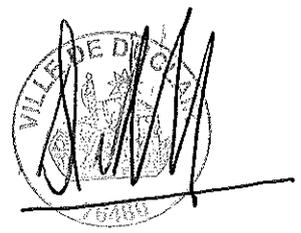
- Accepte l'adhésion des communes de Yainville et Le Trait au syndicat mixte de gestion et de fonctionnement du conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse du Val de Seine, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Vote : adopté à l'unanimité.

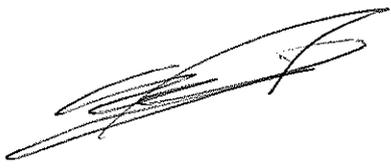
La séance est levée à 20h45.

Le Maire,

Jean DELALANDRE



<i>Claude PETIT</i> 	<i>Christine CHARLOT</i> 	<i>Yann LE BORGNE</i>
<i>Annie LELOUP</i> 	<i>Michel ALLAIS</i> 	<i>Virginie MACÉ</i>
<i>Didier DUVAL</i> 	<i>Frédéric TAVERNIER</i> 	<i>Véronique FERMÉ</i>
<i>Nicole JUBERT</i> 	<i>Laurent BÉNARD</i> 	<i>Benoist VAILLOT</i>
<i>Marie-Christine CASTEL</i> 	<i>Didier PONTY</i> 	<i>Isabelle LE GUELLEC</i>

<i>Emmanuel HERBET</i> 	<i>Margaret CHEVALIER</i>	<i>Bigué THEBAULT</i> 
<i>Virginie PERIERS</i>	<i>Marion LELOUP</i>	<i>Sylvain CHARLOT</i> 
<i>Pierre MÉLIAND</i>	<i>Odile CADINOT</i>	<i>Nicolas DUFORT</i> 
<i>Claire CANARD</i>	<i>Nathalie BESNARD</i>	